



CONSEIL NATIONAL

Du 28 au 30 mars 2018
PARENT

ORDRE DU JOUR

Du mercredi 28 mars à 8H au vendredi 30 mars à 12H

Mercredi 28 Mars

- 1- Accueil et ouverture
Hymne I.P.A et minute de silence
- 2- Appel, excuses, mandat, pouvoir et calcul du nombre de votants
Validation des présences dans la salle
- 3- Instruction sur le déroulement du conseil national
- 4- Désignation des scrutateurs parmi les non votants
- 5- Ordre du jour
 - 5.1 Présentation de l'ordre du jour
 - 5.2 Adoption de l'ordre du jour

Pour les points 6 et 7 seul participe au vote les délégations et les conseillers de région présents ou représentés à BESANCON et à LOURDES. (Comptage des voix dans les deux cas)

- 6- Adoption du procès-verbal du conseil national électif de BESANCON 2015
- 7- Adoption du procès-verbal du conseil national de LOURDES 2016

CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE (heure début)

- 8- Débat et vote sur les questions d'ordre STATUTAIRE

(Heure de fin)

Reprise du CONSEIL NATIONAL ORDINAIRE

- 9- Débat et vote sur les questions d'ordre REGLEMENTAIRE
- 10- Compte rendu du rapporteur de la réunion des conseillers de région du mardi 27 mars 2018

Rapport des membres du bureau national

Rapport des Présidents de commissions nationales :

- 11- Rapport de la Commission Nationale Professionnelle
- 12- Rapport de la Commission Nationale Action Sociale
- 13- Rapport de la Commission Nationale Culturelle
- 14- Rapport de la Commission Nationale Communication et Développement
- 15- Rapport de la Commission Nationale Interne

Jeudi 29 Mars

Rapport de la trésorerie, du secrétariat et de la Présidente

- 16- Rapport de la Trésorerie Nationale
- 17- Rapport des Contrôleurs aux comptes
- 18- Rapport du Secrétariat Nationale :
 - Bilan du secrétariat national
 - Bilan des adhérents rattachés au BN
- 19- Rapport de la Présidente Nationale

INTERVENTIONS SUR LA GESTION DE L'IPA France

- 20- La Maison IPA FRANCE
- 21- Intervention du Conseiller Technique chargé des relations extérieures
- 22- Intervention du chargé de mission sur l'historique de l'IPA
- 23- Intervention des invités (éventuels)
- 24- Intervention des délégations ou membres des commissions nationales pour présentation de projets

CNAS SPORT

BD93

BD30

25 – Préparation des élections des membres du bureau national

- information sur la liste des candidats aux élections des membres du Bureau National
- validation des candidatures par les membres du conseil national (vote)
- information sur la procédure des élections et la réalisation des PV d'élections
- désignation des membres du bureau des élections

**26 – Présentation des candidats aux élections nationales
3 minutes (maximum) de paroles par candidat**

Pour les candidats absents, les CV et lettres de motivation seront lues par le Secrétaire Général ;

Vendredi 30 Mars

27 – Retrait des membres du bureau national

28 - Mise en place du bureau de vote pour les élections nationales

- a) Président du bureau de vote, le doyen des membres du Conseil National
- b) Secrétaire, le benjamin
- c) Nomination de trois scrutateurs qui seront des membres volontaires du Conseil National électif, non candidats.

29 – ouverture du bureau de vote

Vote dans l'ordre des postes conformément à l'article 6-3 des STATUTS avec établissement des 10 procès-verbaux

- a) Président National
- b) 1^{er} vice-Président
- c) 2^{ème} vice-Président
- d) 3^{ème} vice-Président
- e) 4^{ème} vice-Président
- f) Secrétaire Général National
- g) Deux (2) Secrétaires Généraux Nationaux Adjoints
- h) Trésorier Général National
- i) Trésorier Général National Adjoint

RESULTATS ET PROMULGATION DES ELECTIONS

Présentation du bureau élu par le nouveau président national

30 – élections par le conseil national du vérificateur aux comptes et de son suppléant.

31 Désignation des membres de la commission de conciliation

31- Appel à candidature pour l'organisation du prochain conseil national 2019

32 - Hymne IPA et Clôture du conseil national par le nouveau Président